



Réunion publique du Conseil de quartier Danube
13 novembre 2019 - 19h00
École élémentaire Cheminets



Réunion animée par Fatoumata KONE, déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Danube

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du projet de Cité Universelle
 - Présentation du dispositif Paris en Compagnie
 - Présentation de la nouvelle collecte des déchets alimentaires
-

PRÉSENTATION DU PROJET DE CITÉ UNIVERSELLE

En présence du promoteur GA Smart Building

Le projet de Cité Universelle, proposé dans le cadre de la deuxième édition de l'appel à projet Réinventer Paris, et localisé sur la parcelle de la Marseillaise à côté de la porte de Pantin, a été choisi à l'unanimité du jury.

Ce bâtiment se veut être un lieu entièrement accessible et ouvert à toutes et tous : il n'est pas spécifiquement destiné aux personnes en situation de handicap même s'il leur permettra une accessibilité intégrale. L'idée est d'en faire un lieu ouvert sur le quartier, où les riverain.es seront également bienvenu.es.

Ce bâtiment comportera 5 pôles :

- Sportif : une salle omnisport entièrement accessible aux personnes en situation de handicap. Cette salle comportera 1000 places, et sera utilisée à la fois par des équipes résidentes (cécifoot, basket fauteuil, hand fauteuil, rugby fauteuil) et des activités périscolaires. Cette salle modulable pourra également être utilisée en tant qu'équipement événementiel, et être mise à disposition pour des événements privés ou portés par les habitant.es du quartier.
- Travail : 18 000 m² de bureaux sont prévus dans le projet ainsi qu'un espace de coworking.
- Santé / bien-être : composé d'un cabinet médical regroupant 10 à 15 praticien.nes ainsi qu'une salle de fitness. Ce pôle sera ouvert aux usager.es quotidien.nes de la Cité Universelle ainsi qu'aux riverain.es.
- Hospitalité : le projet prévoit un hôtel de 110 chambres ainsi qu'un restaurant.
- Préfourrière : actuellement sur la parcelle qu'occupera la Cité universelle, la préfourrière sera relocalisée dans le sous-sol du bâtiment.

Par ailleurs le bâtiment aura une toiture végétalisée qui accueillera également des activités d'agriculture urbaine.

Architecture

Le projet s'inscrit dans une continuité urbaine particulière, avec notamment le parc de la Villette, la Philharmonie et les équipements sportifs à proximité. L'idée est d'en faire un « bâtiment totem », à l'entrée des 3 villes limitrophes (Pantin, Paris et le Pré-Saint-Gervais). Toutes les façades auront une noblesse.

Par ailleurs les matériaux utilisés pour la construction (mix bois / béton) auront pour objectif d'être bas-carbone afin de garantir une construction peu polluante. Un certain nombre de labels environnementaux sont également visés (Haute Qualité Environnementale notamment).

Calendrier

Le permis de construire devrait être déposé en janvier 2020 et normalement accepté à l'été, pour un début des travaux vers la mi-2021. La livraison du chantier est prévue au 4^e trimestre 2023.

Pour réduire au plus les nuisances lors du chantier, une grande partie de la construction sera faite hors site (hormis les fondations) pour n'avoir qu'un assemblage sur place.

Avancées depuis la réunion publique de mars

- Travail avec la Ville de Paris pour la mise en conformité du projet avec le Plan Local d'Urbanisme et sur les aspects juridiques du projet ;
- Travail avec la préfourrière pour répondre au mieux à leurs exigences ;
- Travail avec les futurs exploitants du projet pour affiner les besoins.

Pour plus d'informations, voir la présentation jointe au compte rendu sur le site de la Mairie du 19^e.

Questions / réponses

Qu'est-ce que vous prévoyez en termes de stationnement ?

Le PLU ne favorise pas la création de places de parking. La Cité universelle en comptera 130, nous allons donc privilégier la mobilité douce dans un endroit assez bien desservi par les transports en commun. La rue n'a donc pas vocation à changer particulièrement.

Est-ce que les chambres de l'hôtel prévu seront pour les touristes ou les gens de passage ?

Oui, contrairement à ce qui a pu être entendu ce ne sera pas un hôtel médicalisé.

Êtes-vous sûrs que le bruit des travaux n'aura pas d'incidence sur le bon fonctionnement de l'école ?

Oui, l'école est trop loin du futur chantier pour être impactée. De plus, ce sont souvent les chantiers de réhabilitation. Ici, au regard des techniques de construction, le bruit devrait être drastiquement limité.

Lors de la réunion du mois de mars, il avait été évoqué la projet d'implanter des commerces alimentaires. Qu'en est-il ?

Nous ne savons pas encore quel type de commerces s'implantera. Mais effectivement nous visons l'installation d'un commerce alimentaire, et nous aimerions bien faire également venir un marché.

Est-ce que la Cité universelle va projeter de l'ombre sur les immeubles les plus proches ?

Non, les études ont montré que même les immeubles les plus proches ne seront pas impactés en termes de lumière par le bâtiment.

C'est dommage que les habitants n'aient pas été plus concertés, et notamment le Conseil local du handicap.

Les concertations menées ont été assez larges, et les associations qui travaillent dans le champ du handicap ont été largement associées.

À propos de la salle omnisport, est-ce que celle-ci fera concurrence aux gymnases et aux stades proches ?

Il y a aujourd'hui un trop grand nombre de demandes pour les gymnases et les terrains de sport. Cette nouvelle salle sera donc complémentaire à l'offre existante.

Est-ce que la Cité universelle pourra créer des emplois pour les jeunes du quartier ?

C'est le rôle de la Ville de s'en assurer.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF PARIS EN COMPAGNIE

Avec Cécilia GUINET, pilote du projet

A Paris, 174 000 personnes de plus de 60 ans vivent seules à leur domicile. Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, la Ville de Paris a lancé début 2019 un service gratuit d'accompagnement des seniors de plus de 65 ans : Paris en Compagnie.

Ce dispositif innovant, financé par la Ville, est animé par trois acteurs de la solidarité : Autonomie Paris Saint-Jacques, les Petits Frères des Pauvres et Lulu dans ma rue.

Ce service fait appel à des citoyen.ne.s bénévoles majeures pour accompagner des aîné.e.s dans des déplacements liés à leur vie quotidienne (promenades, sorties culturelles, rendez-vous chez le médecin, etc.), pour une durée allant jusqu'à 4h.

L'objectif : créer du lien social à l'échelle locale et encourager les aîné.e.s à participer à la vie de leur quartier.

Pour plus d'informations : www.parisencompagnie.org ou 01 85 74 75 76.

PRÉSENTATION DES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI SÉLECTIF ET DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Avec Sophie MINDAY, Adjointe au Maire en charge de la propreté et de la valorisation des déchets

Tri sélectif

Pour accroître la quantité de déchets recyclés, la Ville de Paris a décidé de simplifier les consignes de tri sélectif pour les Parisien.nes. Depuis janvier 2019, tous les emballages plastiques sont désormais à jeter dans le bac de recyclage (bac jaune), au côté des cartons, papiers, boîtes de conserve et de l'aluminium. Les centres de tri sélectif du SYCTOM permettent ensuite un tri plus fin selon la nature des déchets.

Collecte des déchets alimentaires

La collecte des déchets alimentaires se déploie peu à peu depuis octobre 2019 dans le 19^e arrondissement, après avoir été instaurée dans les 2^e et 12^e arrondissements. Elle vise à mieux valoriser les déchets alimentaires, qui sont aujourd'hui incinérés alors qu'ils contiennent en moyenne 90% d'eau.

Le nouveau tri permet la méthanisation des déchets alimentaires afin de produire du bio-gaz, qui est ensuite utilisé pour les véhicules de collecte des déchets et ceux de la RATP, et du compost utilisé pour l'agriculture. A titre d'exemple, 21,55 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées dans le 19^e arrondissement : cela a permis de produire 6450 kg de compost et 1400 litres de biocarburant.

L'intégralité des déchets alimentaires peut être jetée dans ce bac : restes de préparation de repas, restes de repas (y compris les restes de poisson et de viande) et textiles de cuisine (filtres à café, sachets de thé, essuie-tout et serviettes en papier).

Le déploiement de cette nouvelle collecte se déroule sur plusieurs mois. 88% du parc de logements a été jugé équipable (les immeubles ne pouvant être équipés ont souvent un local poubelle trop petit). Des équipes d'éco-animateurs font du porte à porte afin de distribuer les bacs de tri, un petit guide et des sacs

compostables. La livraison des bacs dans les locaux poubelles aura été réalisée environ une semaine avant. Dès la distribution des kits de tri, la collecte est effective. Celle-ci a lieu 2 fois par semaine.

Afin de limiter les nuisances générées par la poubelle de tri des déchets alimentaires, quelques gestes simples peuvent être mis en place. Le petit sac compostable doit être fermé et descendu tous les deux jours afin d'éviter la présence de moucheron. On peut ajouter des déchets absorbants dans la poubelle afin de limiter les liquides, comme de l'essuie-tout ou des boîtes d'œufs en carton préalablement découpées en petits morceaux. Par ailleurs, le bac marron est systématiquement présenté à la collecte, et nettoyé après chaque passage.

Retrouvez plus d'informations [sur le site de la Mairie du 19^e](#)

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr
Facebook : [Conseils de quartier du 19^e](#)
Twitter : [monquartier19](#)

